

MANDAT D'OBLIGATIONS AMÉLIORÉES IA GESTION DE PATRIMOINE - PARTS DE SÉRIE B

15 juin 2021

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mandat d'obligations améliorées IA Gestion de patrimoine que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements IA Clarington inc. au 1.800.530.0204 ou à l'adresse fonds@iaclarington.com ou visitez le site www.iaclarington.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code(s) du Fonds : CCM3336

Date de création de la série : 16 juillet 2020

Valeur totale du Fonds au 30 avril 2021 : 29,70 millions de dollars

Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,24 %

Gestionnaire du Fonds : Placements IA Clarington inc.

Gestionnaire de portefeuille : Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.

Distributions : Prévoit verser une distribution mensuelle; le montant de la distribution est passé en revue régulièrement et ne cible pas nécessairement un pourcentage fixe de la valeur liquidative de la série.

Placement minimal : Placement initial, 500 \$; chaque placement additionnel, 50 \$ (il peut y être renoncé).

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu régulier avec la possibilité d'une légère plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut investir jusqu'à 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2021. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

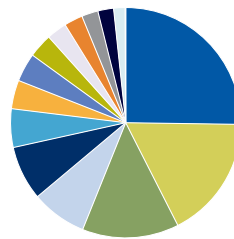
Dix principaux placements (au 30 avril 2021)

1. Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine, série I	59,81 %
2. Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	9,99 %
3. Fonds IA Clarington d'obligations de base plus, série I	9,98 %
4. Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	9,97 %
5. Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multiseCTORIELLES, série I	9,97 %
6. Trésorerie et autres actifs nets	0,28 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,00 %

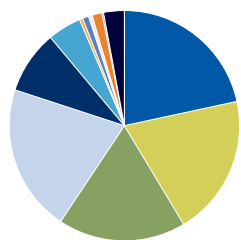
Nombre total de placements : 6

Répartition des placements (au 30 avril 2021)



Répartition de l'actif

Obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure	25,23 %
Obligations des provinces et garanties	17,29 %
Obligations du gouvernement fédéral	13,58 %
Obligations de sociétés canadiennes à rendement élevé	7,80 %
Titres adossés à des créances	7,64 %
Obligations de sociétés américaines de qualité supérieure	5,41 %
Obligations de sociétés américaines à rendement élevé	4,02 %
Obligations de sociétés	4,01 %
Obligations de municipalités et garanties	3,37 %
Autres	2,83 %
Obligations garanties par le gouvernement fédéral	2,61 %
Fonds d'investissement - Obligations	2,31 %
Obligations de sociétés étrangères de qualité supérieure	2,21 %
Placements à court terme	1,60 %
Trésorerie et autres actifs nets	0,09 %



Notes de crédit

AAA	20,69 %
AA	18,92 %
A	17,19 %
BBB	19,80 %
BB	8,48 %
B	4,54 %
CCC	0,44 %
Inférieure à CCC	0,82 %
Priv.-2	0,14 %
Priv.-3	0,35 %
R1	1,33 %
R2	0,22 %
Non coté	2,79 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

MANDAT D'OBLIGATIONS AMÉLIORÉES IA GESTION DE PATRIMOINE - PARTS DE SÉRIE B

Niveau de risque

Placements IA Clarington inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Placements IA Clarington inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	-----------------------	--------------	----------------------	--------------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans ce Fonds? » et « Qui devrait investir dans ce Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série B du Fonds depuis la création de la série. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Nous ne pouvons pas présenter l'information sur les rendements annuels, car les parts de série B du Fonds n'existent pas depuis une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Nous ne pouvons pas présenter l'information sur le meilleur et le pire rendement sur trois mois, car les parts de série B du Fonds n'existent pas depuis une année civile complète.

Rendement moyen

Nous ne pouvons pas présenter l'information sur le rendement, car la série existe depuis moins de 12 mois.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs :**

- qui cherchent à obtenir un revenu et la possibilité d'une légère plus-value du capital;
- dont la tolérance au risque est faible;
- qui ont l'intention d'investir de moyen à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série B du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de série B ne sont offertes que selon le mode avec frais d'acquisition initiaux.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Mode avec frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

MANDAT D'OBLIGATIONS AMÉLIORÉES IA GESTION DE PATRIMOINE - PARTS DE SÉRIE B

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 mars 2021, les frais du Fonds s'élevaient à 1,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation du Fonds.	1,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,01 %
Frais du Fonds	1,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Placements IA Clarington inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant, la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Mode de souscription	Montant de la commission de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Mode avec frais d'acquisition initiaux	0,55 %	5,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Nous pouvons imposer des frais d'au plus 2,00 % de la valeur des parts si des opérations de rachat ou d'échange excessives sont détectées dans les 90 jours de la souscription des titres. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements IA Clarington inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Placements IA Clarington inc. | Bureau d'affaires
522 University Ave., bureau 700, Toronto (Ontario) M5G 1Y7

Placements IA Clarington inc. | Siège
1080, Grande Allée Ouest, C.P. 1907, Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 1.800.530.0204 | Courriel : fonds@iaclarington.com
www.iaclarington.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

